

MF

EXEMPLAIRE

N° 24

COPY

ORIGINAL: ANGLAIS/FRANCAIS  
22 février 1962

NATO SECRET  
DOCUMENT  
HBC-H(62)54

COMITE DU BUDGET MILITAIRE

PROJET DE PREMIER BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1962 DU  
QUARTIER GENERAL D'AFCENT

Note du Secrétaire

On trouvera ci-joint, pour examen par le Comité, le projet de premier budget supplémentaire 1962 du Quartier Général d'AFCENT.

(Signé) A.H.C. GEVAERTS

OTAN/NATO  
Paris, XVIe.

NATO SECRET

NATO SECRET

5100/62/SUP-1/CE/BF

ETAT-MAJOR DES FORCES ALLIEES CENTRE - EUROPE

Projet de premier Budget International Supplémentaire

Exercice 1962.

Exemplaire n° 49

Janvier 1962

NATO SECRET

Projet de Premier Budget Supplémentaire d'AFCENTpour 1962GENERALITES

Au présent document figurent des demandes de crédits pour 6 projets distincts, chacun d'eux étant considéré comme suffisamment important et urgent pour être examiné à une date aussi proche que possible et avant le projet de Budget Annuel. Ces demandes récapitulées ci-après portent les titres suivants :

- Projet A - Crédits supplémentaires nécessités par l'augmentation de l'indemnité de vie chère du personnel à statut OTAN.
- Projet B - Complément d'équipement pour le Complexe J.C.O.C. (Klément Mobile de Commandement).
- Projet C - Remplacement de la canalisation d'eau au site 102.
- Projet D - Installations supplémentaires pour l'unité de support allemande.
- Projet E - Installation d'un système d'alerte dans divers bâtiments.
- Projet F - Compléments divers d'équipement.

NATO SECRET

Crédits demandés pour 1962  
(en nouveaux francs)

	Projet "A"	Projet "B"	Projet "C"	Projet "D"	Projet "E"	Projet "F"	TOTAL
<u>CHAPITRE I - Personnel Administratif</u>	116.700						116.700
Article 1 - Personnel à Statut OTAN							
<u>CHAPITRE X - Entretien des sites spéciaux</u>			190.000				190.000
a) Sites spéciaux installés en France				105.060			105.060
<u>CHAPITRE XXI - Constructions</u>					29.280		29.280
Article 1 - Constructions nouvelles							
Article 2 - Remise en état, modifications et transformations de bâtiments et d'installations							
<u>CHAPITRE XXIII - Ameublement et équipement</u>							
Article 1 - Ameublement et équipement noufs		133.150				32.920	32.920
a) Equipement de bureau						2.270	135.420
c) Equipement technique		380.380				40.600	40.600
f) Equipement de casernement							
g) Equipement de transports							380.380
TOTAL	116.700	513.530	190.000	105.060	29.280	75.790	1.030.360

NATO SECRET

NATO SECRET

Projet "A"CHAPITRE I - PERSONNEL ADMINISTRATIFCrédits demandés pour 1962Article 1 - Personnel à Statut OTAN116.700 NFAugmentation de l'indemnité de vie chère

Les crédits additionnels ci-après sont demandés pour couvrir les dépenses supplémentaires entraînées par l'augmentation de 5,5 % de l'indemnité de vie chère, approuvée par le Conseil de l'OTAN.

## (5) Indemnité de vie chère

101.433,20

Le crédit demandé s'élève à 5,5 % du total des crédits approuvés au budget de 1962 pour les salaires de base et l'indemnité d'expatriation.

Salaire de base	1.685.850
Indemnité d'expatriation	158.390
	<u>1.844.240</u>

$$1.844.240 \times 5,5/100 = 101.433,20$$

## (10) Fonds de prévoyance

14.200,65

Le crédit demandé s'élève à 14 % du supplément d'indemnité de vie chère ci-dessus.

$$101.433,20 \times 14/100 = 14.200,65$$

## (12) Assurance complémentaire

1.065,05

Le crédit demandé s'élève à 1,05 % du supplément d'indemnité de vie chère ci-dessus.

$$101.433,20 \times 1,05 = 1.065,05$$

TOTAL	<u>116.698,90</u>
arrondi à	116.700 NF

NATO SECRET

CHAPITRE XXIII - AMEUBLEMENT ET EQUIPEMENT

Crédits demandés pour 1962

Article 1 - Ameublement et équipement neufs

513.530 F

## f. Equipement pour sites spéciaux

Matériel pour le Complexe J.C.O.C. (Elément Mobile de Commandement)

1. Des informations à ce sujet ont été fournies dans le projet de premier budget supplémentaire d'AFCENT pour 1961.

- a. L'élément mobile de Commandement doit permettre au Commandant-en-Chef et à ses principaux Commandants Subordonnés de se déplacer très rapidement avec un noyau d'Etat-Major et des éléments de transmissions suffisants pour les tenir au courant de la situation et leur permettre de prendre des décisions.
- b. Le seul moyen de rendre cet élément réellement mobile et de l'affranchir de toute servitude dans le choix de ses emplacements de déploiement est de le doter entièrement, outre ses moyens de transmissions mobiles, de véhicules bureaux, munis de couchettes pour les hautes personnalités.
- c. L'expérience des derniers exercices et des études d'Etat-Major ont montré que le nombre de ces véhicules est de 14, soit :
- CINCENT et Principaux Commandants Subordonnés 4 véhicules de commandement avec bureaux et couchettes plus 3 camions de commandement avec bureaux et couchettes non affectés, en réserve pour les Chefs d'Etat-Major et les Chefs d'Etat-Major adjoints.
  - Elément Opérations/Intelligence) 1 véhicule à capacité extensible.
  - Elément AFCENT/Logistique 1 camion bureau.
  - LANDCENT (Opérations, Intelligence, Logistique) 1 véhicule à capacité extensible.
  - AIRCENT (Opérations, Intelligence, Logistique) 1 véhicule à capacité extensible.
  - NAVCENT 1 camion bureau.
  - Centre de Contrôle des Messages 1 camion bureau.
  - Section Administrative 1 camion bureau.

TOTAL	(	7	véhicules de commandement
	(	3	véhicules à capacité extensible
	(	4	camions bureaux
		14	

CHAPITRE XXIII - AMEUBLEMENT ET EQUIPEMENT (suite)Article 1 - Ameublement et équipement neufs (suite)f. Equipement pour sites spéciaux (suite)Matériel pour le Complexe J.C.O.C. (Elément Mobile de Commandement)

d. Les mêmes études ont permis de conclure à la nécessité de disposer pour la fourniture du courant électrique d'une puissance totale de 100 KVA, cette puissance devant être fournie par des groupes électrogènes.

2. Les demandes budgétaires présentées pour l'équipement du Complexe J.C.O.C. ont donné lieu au Premier Budget Supplémentaire d'AFCENT approuvé pour 1961. Le crédit total approuvé s'élevait à 589.290 NF dont détaillé ci-après :

a. Matériel de bureau 12.820 NF

b. Matériel technique (correspondant à une puissance installée de 50 KVA) 133.150 NF

c. Matériel de transport 434.320 NF

(7 camions cabine 2,5 T 380.380 NF  
 (2 camions citerne à eau 50.000 NF  
 (1 remorque à fuel 3.940 NF

d. Matériel pour chauffage de tentes 9.000 NF

Les crédits approuvés correspondaient, en fait, aux crédits demandés sauf en ce qui concerne les camions-cabine (7 accordés au lieu de 14 demandés) et le matériel électrique (correspondant à une puissance installée de 50 KVA au lieu de 100 KVA demandés). Cette réduction faisait suite à la décision prise par le Groupe Permanent de réduire de moitié, sur une base expérimentale, le nombre de camions-cabine et la puissance installée.

3. Les sept camions-cabine autorisés ont été achetés en 1961. Leur aménagement intérieur, actuellement en cours, sera entièrement réalisé dans quelques mois. Il sera possible à ce moment de procéder à des expériences qui auront surtout pour but de perfectionner ces aménagements. En ce qui concerne le nombre de véhicules nécessaires, l'expérience ne paraît pas susceptible d'apporter des éléments nouveaux. Le nombre de 14 véhicules correspond en effet à ce qui est strictement indispensable pour le personnel de commandement et de contrôle ; ce personnel, travaillant en étroite collaboration pour l'exécution d'une mission, ne saurait être dissocié sur le terrain sans qu'il en résulte de graves inconvénients dans la conduite des opérations. C'est pourquoi, il est instamment demandé que soient accordés les sept camions cabine supplémentaires et le complément de matériel électrique.

CHAPITRE XXIII - AMEUBLEMENT ET EQUIPEMENT (suite)Article 1 - Ameublement et équipement neufs (suite)f. Equipelement pour sites spéciaux (suite)Matériel pour le Complexe J.C.O.C. (Elément Mobile de Commandement)

4. a. Il convient de signaler que des économies substantielles ont pu être réalisées sur les crédits accordés au premier Budget supplémentaire d'AFCENT pour 1961, en ce qui concerne le matériel de transport. Pour les sept camions-cabine le crédit alloué était de 380.380 F, soit 54.340 F par camion, étant entendu qu'il s'agissait de camions entièrement aménagés. En réalité il a été possible d'acheter sept camions, à l'état de neuf, sans équipement, en provenance d'une source gouvernementale allemande, pour un prix total de 63.564 F. Pour l'équipement de ces camions, qui est actuellement en cours de réalisation, il a été fait appel au Service Français du matériel. Aux termes du contrat qui a été établi, le prix de cet aménagement ne devra pas excéder 170.000 F. La dépense maximale à envisager pour les sept camions-cabine entièrement équipés sera donc, en chiffres ronds, de 234.000 F, soit une différence en moins de l'ordre de 146.000 F par rapport aux crédits alloués. A ce chiffre il y a lieu d'ajouter l'économie de 11.570 F réalisée sur l'achat des trois autres véhicules effectués pour un prix de 42.370 F alors que le crédit alloué était de 53.940 F. L'économie totale réalisée sur l'ensemble des véhicules s'élève ainsi à environ 158.000 F, soit 36 % du crédit alloué.
- b. En ce qui concerne le matériel électrique, il a été possible d'obtenir de la même source gouvernementale allemande des groupes électrogènes fournissant la puissance de 50 KVA autorisée, pour un prix de 14.194 F. Les câbles et accessoires ont coûté 60.106 F, soit une dépense totale de 74.300 F pour un crédit alloué de 133.150 F. L'économie réalisée s'élève donc à 58.850 F, soit 44 % du crédit alloué.

5. Les crédits ci-après sont donc demandés au titre du présent budget :

	<u>Nombre demandé</u>	<u>Prix Unitaire</u>	<u>Montant total</u>
- <u>Matériel de transport</u>	7	54.340 F	380.380 F
- <u>Matériel électrique</u>			

Camions-cabine de 2,5 T.

Equipelement électrique pour éclairage de secours  
(identique à celui qui a été approuvé au premier  
Budget supplémentaire)

Global

133.150 F

Les prix indiqués ci-dessus sont les mêmes que ceux qui avaient été présentés dans le projet de Budget supplémentaire pour 1961. Il est bien entendu qu'il sera fait appel en priorité à la source gouvernementale allemande d'où proviennent les véhicules et les groupes électrogènes déjà achetés. Si les mêmes matériels sont encore disponibles, il sera possible de réaliser des économies du même ordre que celles chiffrées plus haut.



CHAPITRE X - ENTRETIEN DES SITES SPECIAUX

Crédits demandés pour 1962

a) Sites spéciaux installés en France

190.000 NF

Site 102 - Remplacement de la canalisation d'eau

La canalisation d'eau existant au site 102 date de la construction du site. Elle est actuellement à bout de durée et, quels que soient les projets à plus ou moins longue échéance ; le remplacement de cette canalisation s'impose à bref délai.

Une étude technique a été entreprise par les services du Génie Militaire français en vue de déterminer, compte-tenu de l'expérience, le tracé le plus conforme aux besoins et le plus économique. Cette étude a conduit aux estimations ci-après :

Remaniement et raccordement des réservoirs

29.850 NF

Terrassement - Maçonnerie - Fournitures

Canalisations - Longueur totale - 2.020 mètres

120.490 NF

Fournitures : Tuyaux fonte - diamètre	250 mm	-	Longueur	800 m.
"	200 mm	-	"	805 m.
"	150 mm	-	"	415 m.

43.510 NF  
32.850 NF  
12.340 NF  
23.490 NF  
8.300 NF

Joint, robinets  
Pose

Terrassements

25.100 NF

Tranchées pour canalisations

Profondeur	1 m.	-	Longueur	815 m.
"	1 m,25	-	"	640 m.
"	1 m,35	-	"	220 m.
"	1 m,50	-	"	275 m.
"	1 m,60	-	"	70 m.

7.600 NF  
7.310 NF  
2.730 NF  
3.580 NF  
950 NF  
2.930 NF

Traversées de routes

- Construction de 8 regards pour vannes
- Construction de 8 regards pour vidange des points bas
- Raccordement des canalisations pour l'alimentation des blocs
- Mise en place de nouveaux postes d'incendie

4.830 NF  
640 NF  
4.430 NF  
4.980 NF

TOTAL : 190.320 NF  
Arrondi à : 190.000 NF

Il est demandé qu'un crédit de ce montant soit accordé en supplément de celui déjà approuvé au Chapitre X au titre de l'exercice financier 1962.

CHAPITRE XXI - CONSTRUCTIONSArticle 1 - Constructions nouvellesCAMP GUYNEMER

- a. Construction de trois boxes pour véhicules et d'une aire de stationnement destinés à l'Unité de Support allemande

105.060 N°

Une demande d'installations supplémentaires au profit de l'Unité de Support allemande a été inscrite "Pour mémoire" au projet de Budget d'AFCENT pour 1962. La dépense totale envisagée à l'époque était d'environ 970.000 N°.

Les installations prévues devaient être, en particulier, un mess, des bureaux et des boxes pour véhicules. Il était spécifié qu'une demande définitive serait présentée dès l'achèvement d'une étude en cours. Cette étude très approfondie et conduite avec le plus grand souci d'économie a permis de conclure que, grâce à une réorganisation et à une redistribution des installations existant au Camp Guynemer il était possible de donner satisfaction à l'Unité de Support allemande pour ce qui est des bureaux, et de quelques autres besoins accessoires. En ce qui concerne le mess, des accords satisfaisants ont pu être conclus afin de continuer à assurer au mess international américain la subsistance du personnel.

Le seul besoin qui subsiste est celui de construire trois boxes et une aire de stationnement pour véhicules. Le coût de ces constructions est considérablement moins élevé que celui du projet initial. Il ne représente guère plus de 10 % de la dépense primitivement envisagée.

Ce besoin doit être considéré comme essentiel.

Le garage du Motor Pool International au Camp Guynemer a été prévu pour offrir des possibilités d'entretien limité et de stationnement aux véhicules servant au support des Etats-Majors AIRCENT et NAVCENT.

Il ressort de l'étude qui a été entreprise qu'il n'est pas possible de modifier la distribution actuelle pour offrir des boxes à l'Unité de Support allemande. Au surplus, il est évident que cette Unité ne peut profiter d'aucune installation allemande voisine.

L'installation à réaliser consisterait en un bâtiment de 200 m2 comportant à l'intérieur trois boxes et à l'extérieur une aire de stationnement et de lavage de 1.500 m2.

CHAPITRE XXI - CONSTRUCTIONS (suite)Article 1 - Constructions nouvelles (suite)CAMP GUYNEMER

- a. Construction de trois boxes pour véhicules et d'une aire de stationnement destinés à l'Unité de Support allemande (suite)

D'après les estimations fournies par le Service du Génie Militaire Français la dépense à envisager serait la suivante :

- Bâtiment proprement dit (surface couverte d'environ 65.000 NF
- 200 m2 avec fosse de visite) 37.500 NF
- Aire de stationnement et de lavage (1500 m2)

TOTAL 102.500 NF

Ce prix est à majorer de 2,50 % pour couvrir les frais de chantier du Génie Militaire français qui serait chargé du travail.

2.560 NF

105.060 NF

TOTAL GENERAL

=====

CHAPITRE XXI - CONSTRUCTIONSArticle 2 - Remise en état, modification et transformation de bâtiments et d'installations  
Installation d'un système d'alerte

.29.280 NF

L'expérience acquise au cours des exercices a prouvé qu'il était nécessaire de disposer, en cas de nécessité, d'un système d'alerte établi dès à présent. Il a été proposé de réaliser un tel système au moyen de klaxons installés dans les bâtiments militaires de Fontainebleau et du Camp Guynemer.

Le devis ci-après a été établi ; il a été approuvé par le service du Génie Militaire français.

1. Appartements de la Faisanderie

1 klaxon dans chaque cage d'escalier. Utilisation d'une seule ligne téléphonique.

a. Câbles sous-plomb, klaxons, batteries, chargeurs, connexion au réseau électrique relais, main d'oeuvre. Par bâtiment : 3.500 NF - Pour les bâtiments ..... 14.000 NF

b. Connexions par câbles sous-plomb enterrés entre les bâtiments ..... 4.875 NF

c. Appareils d'alerte (y compris redresseurs, relais, câblage, système de boutons d'alerte ..... 405 NF

2. Casernements du Camp Guynemer (12 Bâtiments : 12 A à 12 H et 12 K à 12 N)

1 klaxon dans chaque bâtiment sur la ligne téléphonique desservant ce bâtiment.

Appareil d'alerte, batterie, chargeur, klaxon, contacteur, relais, câblage.

Par bâtiment : 550 NF - Pour 12 bâtiments ..... 6.600 NF

3. BOQ AIRCENTBOQ AFCENT/LANDCENTHôtel de France et d'AngleterreCaserne DamesmeQuartier ChatauxCaserne Lariboisière

1 klaxon pour chaque installation. Par installation (comme ci-dessus) 550 NF

Pour les 6 installations ..... 3.300 NF

Redresseurs et relais à installer au Central UNIFORCE pour l'ensemble des installations fonctionnant sur des lignes téléphoniques du Central UNIFORCE ..... 100 NF

Crédits demandés pour 1962

75.790 ₣

CHAPITRE XXIII - AMEUBLEMENT ET EQUIPEMENTArticle 1 - Ameublement et équipement neufsa) Équipement de bureau

75.790 ₣

32.920 ₣

	Total des besoins	Disponible	Total demandé	Prix unitaire	Montant total
(1) Machine à écrire - chariot standard	467	462	5	800	4.000

JUSTIFICATIONS

(a) L'unité de Sécurité des Ecoutes d'AFCENT dont la création a été récemment approuvée, est à effectif complet depuis le 1er août 1961. Cet effectif est de 2 officiers et de 21 autres rangs.

SHAPE a fait savoir qu'il fournirait à cette unité le matériel technique et qu'il appartiendrait à AFCENT de présenter éventuellement les demandes de crédits nécessaires pour doter l'unité des autres équipements qui lui sont nécessaires.

Une partie de ces équipements a pu être trouvée dans les ressources existantes, quelques autres matériels demandés dans le projet de Budget d'AFCENT pour 1962 ont été accordés et il sera possible de satisfaire aux besoins essentiels de l'unité de Sécurité des Ecoutes, sauf en ce qui concerne les machines à écrire pour lesquelles subsiste un besoin de quatre unités.

Sur les 21 personnels d'autres rangs précités, seize sont avant tout des dactylographes et le fonctionnement normal de l'unité exige que huit d'entre eux tapent à la machine simultanément. Sur les huit machines à écrire indispensables, trois ont pu être trouvées dans les ressources existantes et une figure dans la partie déjà approuvée du budget de 1962.

Quatre machines restent donc nécessaires pour l'achat desquelles des crédits sont demandés ci-dessus.

(b) La Division de Prodiffusion tropicohérique d'AFCENT compte dans son personnel de bureau, deux dactylographes à temps complet. Une seule machine à écrire a pu lui être fournie par ce Quartier Général. Une autre machine était prêtée jusqu'ici officieusement par une Unité de l'Armée US, mais elle vient d'être réclamée par cette Unité.

C'est pourquoi une deuxième machine est maintenant nécessaire.

CHAPITRE XXIII - AMEUBLEMENT ET EQUIPEMENT (suite)Article 1 - Ameublement et équipement neufs (suite)a) Equipement de bureau (suite)

	Total des besoins	Disponible	Total demandé	Prix unitaire	Montant total
(ii) Machine type ozalid "60" Matic	1	0	1	10.000	10.000
Varitype modèle "800" CPL	1	0	1	7.660	7.660
Projecteur "Overhead Thermofax" (modèle portatif)	1	0	1	2.260	2.260
Matériels divers (table à dessin avec tabouret, règle coulissante, règles spéciales cartographiques, boîte à compas, compas à verge, équerres, pantographe ...)				global	9.000
					<u>28.920</u>

JUSTIFICATIONS

Une section de dessin vient d'être créée à AFCENT en rassemblant le personnel spécialisé et le matériel qui étaient jusqu'ici répartis dans différentes Divisions. Cette section est placée sous l'autorité de l'Adjudant Général.

L'inspection à laquelle il a été procédé a permis de constater qu'à l'exception de petits articles il n'existait rien de convenable.

Les grands exercices et les réunions importantes prévus pour 1962 vont entraîner la réalisation de travaux de dessin très urgents dont le personnel ne pourra s'acquitter que s'il est pourvu du matériel complémentaire dont la liste est donnée ci-dessus - matériel qui, pour cette raison, est demandé dans un Budget supplémentaire.

c) Equipement technique

Total des besoins	Disponible	Total demandé	Prix unitaire	Montant total
1	0	1	2.270	2.270

Bétonnière

JUSTIFICATIONS

Les chaînes micro-ondes de LANDCENT et d'AIRCENT seront fusionnées au cours de l'année 1962. Le regroupement des stations nécessitera le déplacement de 12 baraques préfabriquées servant au logement du personnel. Pour installer ces baraques sur leur nouvel emplacement il sera nécessaire de constituer une assise béton. D'autres travaux de bétonnage seront nécessaires pour établir des pistes reliant les baraques aux remorques de transmissions ainsi que pour ancrer les piquets des clôtures métalliques.

CHAPITRE XXIII - AMEUBLEMENT ET EQUIPEMENT (suite)Article 1 - Ameublement et équipement neufs (suite)c) Équipement technique (suite)JUSTIFICATIONS (suite)

Par raison d'économie les travaux de bétonnage sont toujours effectués par le personnel militaire des stations en utilisant une bétonnière qui est louée dans la région pour le temps nécessaire à la durée des travaux.

Le prix moyen de location est de 10 NF à l'heure et le prix moyen du transport est de 13,75 NF à l'heure. On estime que pour l'installation de chacune des baraques préfabriquées il sera nécessaire d'utiliser la bétonnière pendant 24 heures et que le transport demandera une heure. La dépense pour chaque baraque sera donc de :

10 NF x 24 heures + 13,75 NF x 1 heure = 253,75 NF

Pour 12 baraques la dépense serait de : 253,75 NF x 12 = 3.045 NF

Le prix d'une bétonnière sur roues, neuve, est de 2.270 NF. Il apparaît donc plus économique d'acheter cette bétonnière qui pourra être ensuite utilisée sur les différents sites pour les travaux d'entretien.

Les caractéristiques de cette machine sont les suivantes :

- Capacité de malaxage ..... 220/240 litres
- Nombre de gâchées à l'heure ..... 20/25
- Puissance du moteur ..... 4 CV
- Poids ..... 470 kilos

Crédit demandé : 2.270 NF

NATO SECRET

Projet "F"

CHAPITRE XXIII - AMEUBLEMENT ET EQUIPEMENT (suite)Article 1 - Ameublement et équipement neufs (suite)f) Equipement de casernementTentes collectives

(a) Les neuf stations mobiles VHF du 43ème Bataillon français de transmissions sont appelées plusieurs fois par an, à participer à des exercices et manoeuvres de l'Etat-Major Centre Europe qui les tiennent éloignées de leurs casernements. Les militaires de ces stations sont donc dans l'obligation de se loger et de se nourrir sans le concours des services du Bataillon. Ils peuvent quelquefois être hébergés et nourris par une unité proche du lieu de l'exercice, mais le plus souvent les stations sont installées sur des hauteurs éloignées de toute habitation et le personnel est dans l'obligation de loger sous la tente et de préparer lui-même ses repas.

Ces tentes étaient jusqu'ici prêtées par les autorités françaises mais le Ministère français des Armées a fait savoir par Décision n° 500/001/T/7/4/INT en date du 1er février 1961 qu'il appartiendrait aux Quartiers Généraux internationaux de fournir ces équipements aux unités de support.

En conséquence il est demandé que neuf tentes soient fournies au 43ème Bataillon de transmissions.

(b) En vertu de la Décision ci-dessus, les autorités françaises ont cessé de prêter des tentes à l'occasion des manoeuvres du Poste de Commandement Mobile. Le nombre de tentes nécessaires pour ces exercices était de trente.

Grâce aux camions-cabine déjà accordés et aux sept autres demandés dans le projet de Budget, le nombre des tentes nécessaires pour ces exercices pourra être ramené à 20.

Les tentes à utiliser ont une superficie de 12,25 m<sup>2</sup>. Elles peuvent être obtenues de l'Intendance Militaire française au prix unitaire de 1.400 F.

Crédit demandé : C

29 tentes x 1.400 F = 40.600 F

40.600 F

NATO SECRET



NATO SECRET

5100/62/SUP-1/CE/BF

ETAT - MAJOR DES FORCES ALLIEES CENTRE - EUROPE  
=====

Annexe

au

-----  
Projet de Premier Budget International Supplémentaire

(Force Mobile Terrestre du C.A.E.)

-----  
Exercice 1962

Janvier 1962

NATO SECRET

NATO SECRET

Crédits demandés pour 1962DM. 112.960  
NF. 140.065CHAPITRE IV - Dépenses GénéralesArticle 2 - Service cartographiqueFORCE MOBILE TERRESTRE DU CAE

## (a) Cartes terrestres

## (1) N 1 Zone Finland

Couverture au 1 : 50.000 - 199 feuilles  
210 exemplaires de chacune à raison de  
0,75 NF pièce

31.342,50 NF

Documentation complémentaire (documentation  
géographique militaire, documents ou graphi-  
ques concernant par exemple les chemins de  
fer, les routes, l'électricité, le terrain...  
Répertoires toponymiques, listes de coordo-  
nées, cartes routières). Environ 33 articles  
différents - 2 exemplaires de chacun à envi-  
ron 300 NF pièce.

19.800,00 NF

## (2) S 1 Thrace turque

Couverture au 1 : 100.000 - 19 feuilles  
360 exemplaires de chacune à raison de  
0,75 NF pièce

5.130,00 NF

Couverture au 1 : 50.000 - 36 feuilles  
(Bulgarie M 704) - 2 exemplaires de chacune  
à raison de 0,75 NF pièce

54,00 NF

Couverture au 1 : 25.000 - 199 feuilles  
90 exemplaires de chacune à raison de  
0,75 NF pièce.

13.432,50 NF

## (3) S 2 Grèce-Bulgarie

Couverture au 1 : 50.000 - 70 feuilles  
410 exemplaires de chacune à raison de  
0,75 NF pièce.

21.525,00 NF

DM. 102.413  
NF. 126.985

NATO SECRET

NATO SECRET

CHAPITRE IV - Dépenses générales (suite)Article 2 - Service cartographique (suite)FORCE MOBILE TERRESTRE DU CAE (suite)

## (a) cartes terrestres (suite)

## (4) S 3 - Turquie : Dyarbakir-Mardin

Couverture au 1 : 100.000 - 7 feuilles  
360 exemplaires de chacune à raison de  
0,75 F pièce. 1.890,00 F

Couverture au 1 : 25.000 - 102 feuilles  
90 exemplaires de chacune à raison de  
0,75 F pièce. 6.885,00 F

## (5) S 4 - Turquie : Iskenderum-Gazientep

Couverture au 1 : 100.000 - 15 feuilles  
360 exemplaires de chacune à raison de  
0,75 F pièce. 4.050,00 F

Couverture au 1 : 50.000 - 155 feuilles  
360 exemplaires de chacune à raison de  
0,75 F pièce. 10.462,50 F

Couverture au 1 : 50.000 (Syrie) - 24 feuilles  
2 exemplaires de chacune à raison de  
0,75 F pièce. 36,00 F

(6) Documentation complémentaire semblable à celle décrite au (1) ci-dessus assortie aux cartes énumérées aux paragraphes 2 à 5.

(i) Documentation géographique militaire ou documents du même genre concernant les routes.

2 ensembles de 4 volumes à raison de  
125 F par volume. 1.000,00 F

(ii) Documentation géographique militaire sur les ports maritimes et fluviaux.

2 ensembles de 6 volumes à raison de  
125 F par volume. 1.500,00 F

NATO SECRET

NATO SECRET

CHAPITRE IV - Dépenses générales (suite)Article 2 - Service cartographique (suite)FORCE MOBILE TERRESTRE DU CAE (suite)

- (a) cartes terrestres (suite)
- (iii) Documentation sur les aérodromes  
2 ensembles de 14 graphiques ou brochures à raison de 25 ₣ pièce. 700,00 ₣
  - (iv) Répertoires toponymiques.  
4 documents - 1 exemplaire de chacun à raison de 50 ₣ pièce. 200,00 ₣
  - (v) Listes de coordonnées  
443 documents - 7 exemplaires de chacune à raison de 2,50 ₣ pièce. 7.752,50 ₣
  - (vi) Cartes routières (Grèce et Turquie)  
70 cartes.  
7 exemplaires de chacune à raison de 2,50 ₣ pièce. 1.225,00 ₣
- (b) cartes aéronautiques
- (1) Pilotage charts - 6.916 à raison de 1,25 ₣ pièce. 8.220,00 ₣
  - (2) Operational navigation charts - 1.944 à raison de 2,50 ₣ pièce. 4.860,00 ₣
- DM. 10.549  
NF 500. 13.080

JUSTIFICATIONS

La Force Mobile du C.A.E. prélevée sur des unités affectées au C.A.E. a comme mission première de démontrer la solidarité de l'OTAN dans toutes les régions menacées, particulièrement sur les flancs du CAE. Bien que ne devant jamais être déployée si une guerre générale est imminente, elle doit se préparer à un rôle actif de combat. Cette force est composée d'un élément air constitué par trois unités aériennes et d'une Force Mobile Terrestre (F.M.T.) constituée par l'Etat-Major de la F.M.T. et cinq bataillons renforcés.

NATO SECRET

CHAPITRE IV - Dépenses générales (suite)Article 2 - Service cartographique (suite)FORCE MOBILE TERRESTRE DU CAE ( : )JUSTIFICATIONS (suite)

Un stock de cartes géographiques pour servir à l'établissement des plans sera détenu par l'Etat-Major de la Force Mobile. Des stocks opérationnels de cartes géographiques seront mis en place à l'avance sur les territoires des nations hôtes situées au voisinage des zones d'arrivée, sous le contrôle du haut Etat-Major subordonné approprié, qui les distribuera à la F.M.T. dès son arrivée. Les cartes aéronautiques seront détenues par chaque escadron en nombre proportionnel au nombre des avions de escadron.